



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 Juillet 2018

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Yvelise BITOUN, Lucien DUBOIS, Sophie CORNILLET, Evelyne COUSIN MAZUR, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absents : Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA, Didier HAMMEL qui a donné pouvoir à Sophie CORNILLET, Anne BOULIN qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL.

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

En préambule, Monsieur le Maire demande que le Conseil observe un moment de recueillement en mémoire de plusieurs événements douloureux intervenus dans la Commune.

Point Supplémentaire à ajouter à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant :

Participation financière communale à l'intervention musicale à l'école.

Adopté à l'unanimité

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 6 Avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

2. Compétence urbanisme Communauté Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

Monsieur le Maire propose de modifier l'exercice du droit de préemption selon le projet de convention préalablement adressé aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

3. Redevances d'occupation du Domaine Public.

Monsieur le Maire propose d'entériner les redevances suivantes :

GRDF : 248€27

Adopté à l'unanimité.

ENEDIS : 203€

Adopté à l'unanimité.

Orange : 530€10

Adopté à l'unanimité.

4. Tarification des services aux Familles.

Monsieur le Maire propose d'adopter les tarifs suivants pour l'année scolaire 2018/2019.

Repas cantine enfant : 4€30

Repas cantine adulte : 5€35

Forfait administratif : 12€

Adopté à l'unanimité.

5. Participation à Sport Loisirs Pour Tous ; SLPT de la Ferté sous Jouarre.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation communale prenant en charge le différentiel de 10€ entre le prix demandé aux fertois et le prix demandé aux reuillois par semaine et par enfant. Il est précisé que les séjours transplantés ne sont pas concernés par cette aide.

Adopté à l'unanimité

6. Subvention aux associations.

Monsieur Lucien DUBOIS expose la demande de subvention de l'association des écoles et propose de reconduire le montant de la précédente subvention soit 800€.

Adopté à l'unanimité.

7. Participation à l'intervention de musique à l'école.

Monsieur le Maire propose de reconduire l'intervention de l'école de musique à hauteur de 900€ (soit 30h à 30€).

Adopté à l'unanimité

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel.

Yvelise BITOUN évoque le récent « Ferté Jazz » et la dynamique culturelle au niveau de la CACPB.

Sophie CORNILLET indique que le plan canicule a été mis en route pour les personnes sensibles.

Lucien DUBOIS expose le projet « Briekipédia » qui va être développé au niveau CACPB et de chaque Commune.

Catherine RIEHL informe que les 5 permis de construire du terrain rue du Tillet sont désormais instruits.

Elle fait part des difficultés à recruter des agents de surveillance cantine. Toute candidature sérieuse sera étudiée avec la plus grande attention.

Pascal CARBUCCIA propose que le nom de **Claude ROBBÉ** (Conseiller municipal récemment décédé) soit donné à la place des bus scolaires en mémoire de son implication majeure dans ce projet (plan, suivi des travaux...). Monsieur le Maire indique que cette demande sera traitée lors d'un prochain Conseil après les vérifications d'usage.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 10 juillet à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 10 juillet 2018

Le Maire,

P. ROMANOW

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Romanow', written over a light blue horizontal line.

